Histoire des mentalités religieuses dans l'Occident moderne

M. Jean DELUMEAU, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Une histoire du paradis (prologue)

L'enquête que j'ai commencée avec le cours de cette année constitue un nouveau parcours dans un voyage de recherche qui dure déjà depuis vingt ans. Initié avec La Peur en Occident, il s'est poursuivi avec Le Péché et la peur et avec Rassurer et protéger. La seule énumération de ces titres révèle une logique interne. J'ai d'abord voulu savoir de quoi nos ancêtres occidentaux avaient surtout peur. Après quoi j'ai étudié les remèdes qu'ils apportèrent aux dangers — réels ou imaginaires, venant des hommes, de la nature ou de l'au-delà — dont ils apercevaient la menace. Il me restait encore — et c'est l'objet de cette nouvelle recherche — à faire revivre leur rêve de bonheur.

L'ouvrage précédent avait mis l'accent sur la course, qui est allée en s'accélérant, entre dangers et sécurités. Il se terminait nécessairement par le constat d'une insatisfaction et d'une fébrilité croissantes, puisqu'il s'agit d'un équilibre toujours remis en cause et toujours plus incertain entre risque et assurance. Cette course vertigineuse vers plus de sécurité est un aspect de notre quête du bonheur. Mais celui-ci, tout en incluant une exigence de stabilité, la déborde évidemment de toute part. Notre époque, qui proclame sous la plume d'Henri Michaux, « Nous ne sommes pas un siècle à paradis », n'a-t-elle pas plus qu'une autre besoin de savoir quels furent les paradis de nos devanciers ? Notre pessimisme n'appelle-t-il pas des vérifications historiques ?

Nous ne ramènerons sans doute pas de ce nouveau voyage dans le temps une des boules invisibles avec lesquelles deux chérubins jouent dans le paradis de Theodore Zeldin et que l'ambassadrice de l'auteur rapporte sur terre et place dans une vitrine avec l'étiquette, « fragment de bonheur trouvé au paradis ». Le but poursuivi est autre. L'historien tente, le moins mal qu'il

peut, de reconstituer les univers d'autrefois. Or une telle reconstitution demeure gravement incomplète tant qu'on n'y inclut pas le discours sur le bonheur de nos prédécesseurs et les images dont ils le nourrissaient.

Les leçons de cette année ont porté et celles des années suivantes porteront essentiellement sur la période étalée du XV^e au XVIII^e siècle. Cependant des plongées dans un passé assez ancien s'avèrent ici nécessaires pour la compréhension du discours sur le paradis terrestre tel qu'il s'est développé à la Renaissance et à l'époque classique.

Le paradis, ce fut d'abord et longtemps le paradis terrestre. Chez la plupart des auteurs de l'ère patristique — jusqu'au VI^e, voire jusqu'au VIII^e siècle de notre ère — le mot « paradis » sans épithète désigne essentiellement le jardin des délices où vécurent un moment Adam et Eve. A partir du moment où le christianisme pénétra dans le monde gréco-romain une fusion s'opéra progressivement entre le paradis terrestre biblique et la traditon païenne relative à l'âge d'or, aux Champs Elysées et aux Iles Fortunées.

Cette fusion explique les précisions qu'Isidore de Séville (+ 636) crut nécessaire de donner dans ses Etymologies. Dans cette encyclopédie, appelée à une durable renommée, Isidore mentionne en effet les Iles Fortunées, assurant qu'elles regorgent de vignes, d'arbres précieux et de fruits de toute sorte. Mais il invite à ne pas les confondre avec le jardin d'Eden. En fait l'amalgame était réalisé dans l'imaginaire collectif et il persistera dans une longue suite d'écrits médiévaux, voire postérieurs au Moyen Age. De façon significative Walter Raleigh (+ 1618), pionnier de l'effort colonial élisabéthain en Amérique, écrira dans son *Histoire du monde* : « Où Homère a-t-il pris son invention du jardin d'Alkinoos, ainsi que l'a noté Justin le martyr, sinon dans la description du paradis faite par Moïse ? Et d'où viennent les belles évocations des Champs-Elysées sinon de l'histoire du paradis ?... Il est manifeste que Orphée, Linos, Pindare, Hésiode et Homère et, après eux, Ovide, l'un à la suite de l'autre, et tous ceux-ci avec Pythagore et Platon et leurs disciples, enrichirent grandement leurs inventions en puisant dans les trésors dérobés aux lettres sacrées, altérés par des additions profanes et déguisés sous des décors poétiques... ». Raleigh reprenait ainsi une argumentation de Justin, de Tertullien et de Clément d'Alexandrie et justifiait l'amalgame des deux traditions, païenne et chrétienne.

A quelques exceptions près, au nombre desquelles figure saint Ambroise, qui imbrique l'un dans l'autre le mythe antique de l'âge d'or et l'interprétation spirituelle proposée par Philon pour le verger divin, l'Occident a penché massivement du côté du réalisme au sujet du paradis d'Adam et Eve.

Pierre Lombard (+ 1160), héritier, à cet égard entre autres, de toute la tradition augustinienne s'exprime à ce sujet avec une parfaite netteté qu'il faut souligner au passage, compte tenu de la durable fortune de son ouvrage :

« Hominem autem ita formatum tulit Deus et posuit in paradiso voluptatis, quem plantaverat a principio ». Par ces mots Moïse insinue que l'homme, d'abord créé hors du paradis, y fut ensuite placé... Ce paradis où l'homme fut placé doit s'entendre en un sens local et corporel. Il existe globalement trois opinions relativement à ce paradis. L'une qui y voit seulement une réalité corporelle ; une autre une réalité seulement spirituelle. Une autre enfin qui entend le paradis dans les deux sens. Cette troisième opinion a ma préférence : l'homme fut placé dans un paradis terrestre qui commença d'être planté au moment où, les eaux ayant évacué la terre, celle-ci reçut l'ordre de produire des herbes et des arbres. Même si ce paradis fournit une image de l'Eglise préente ou future, il doit être entendu en sens littéral comme un lieu très agréable rempli d'arbres fruitiers, vaste, et donnant naissance à une grande source. » (Sentences, 1. II, dist. XVII, 5: Patr. Lat., 192, c. 686)

Saint Thomas d'Aquin part des Sentences de Pierre Lombard — on voit ainsi la filiation d'un auteur à l'autre — pour poser à son tour la question : « Le paradis (terrestre) est-il un lieu corporel ? ». Selon son habitude, le grand docteur donne les arguments pour et contre pour se ranger ensuite à la position de saint Augustin qui avait écrit « Rien n'empêche d'adopter les interprétations spirituelles du paradis qui peuvent être utiles, pourvu toutefois que l'on croie à la vérité absolument fidèle telle qu'elle se manifeste dans le récit des événements ». Thomas conclut avec l'évêque d'Hippone que « ce qui est dit, dans l'Ecriture, du paradis se présente à la façon d'un récit historique ; or dans toutes les choses que l'Ecriture rapporte de cette façon il faut prendre comme fondement l'authenticité de l'histoire et c'est là-dessus qu'il faut bâtir les interprétations spirituelles ». L'arbre de vie était bien « un arbre matériel, parce que son fruit avait la vertu de conserver la vie..., et cependant il avait une signification spirituelle, tout comme le rocher du désert était une réalité matérielle qui pourtant symbolisait le Christ » (Somme théologique, « Les origines de l'homme », I, q. 102, Paris Desclée, 1963, pp. 270-271). « Ce n'est pas, lit-on encore dans la Somme théologique, parce que depuis le péché l'habitation de l'homme ne s'y trouve plus que ce lieu n'a pas de raison d'être ».

Cette historicité, évidente pour l'époque, du paradis terrestre et du récit de la création pris au pied de la lettre nous aident à comprendre une précision chronologique apportée par Vincent de Beauvais (+ 1264), un des grands vulgarisateurs du XIII^e siècle, dans son Speculum historiale : « Adam et Eve, à ce qu'on croit, le jour même de leur création, c'est-à-dire le sixième de l'existence du monde, commirent leur faute au paradis aux environs de midi. Peu après ils en furent expulsés aux environs de la neuvième heure ». Aussi Jésus fut-il crucifié à midi et expira-t-il à la neuvième heure après avoir rouvert le paradis au larron. Nos parents, selon Vincent de Beauvais, ne profitèrent donc que quelques heures du jardin des délices.

Non seulement les Juifs et les Chrétiens restèrent longtemps persuadés que le paradis terrestre avait réellement existé, mais beaucoup continuèrent à penser qu'il subsistait toujours comme lieu d'attente pour les justes avant la résurrection et le jugement dernier dont l'échéance était estimée proche.

En 1240 l'Université de Paris avait condamné comme hérétique la doctrine du lieu d'attente des justes. Cependant il faut attendre le XIV^e siècle pour voir l'Eglise catholique rejeter officiellement et catégoriquement la notion de refrigerium, à la suite des prises de position de Jean XXII — considérées alors comme des « nouveautés insoutenables » alors qu'elles étaient, en fait, archaïsantes. A la Toussaint 1331 le pape déclare en effet que les justes ne jouiront pas de la vision béatifique avant la résurrection des corps et le jugement dernier. Il récidive la veille de l'Epiphanie, affirmant à nouveau qu'avant la résurrection, les âmes séparées n'ont pas encore accès à la vision intuitive de Dieu. Il ajoute en 1332 que les démons n'iront en enfer qu'après la fin du monde. Mais ces affirmations à l'époque font scandale, du moins au niveau le plus élevé. L'année suivante le roi Philippe VI de France fait rejeter cette conception par un concile réuni à Vincennes. Ce refus sera ensuite réitéré par Benoît XII en 1336, puis par le concile de Florence en 1439. Le lieu d'attente s'était rétréci en un purgatoire où l'on souffre — tout en espérant.

Mais persista plus longtemps la conviction que le jardin d'Eden n'avait pas disparu de la terre ; il était toutefois devenu inaccessible. A cette croyance s'en ajoutait une autre qui incita aux grandes découvertes : si le paradis terrestre était désormais interdit subsistaient, plus ou moins proches de lui, quelque part au loin, des contrées heureuses et merveilleuses que des hommes audacieux pouvaient atteindre et qui leur apporteraient des richesses fabuleuses.

Au début du xv^e siècle le théologien et géographe Pierre d'Ailly est prudent quant à l'altitude du paradis terrestre, mais il ne met en doute ni son existence actuelle, ni sa situation élevée ni sa fonction de source des quatre plus grands fleuves de la terre habitée.

Puis Christophe Colomb, tout en discutant les localisations du paradis terrestre proposées par ses prédécesseurs, ne s'écartera pas fondamentalement des croyances traditionnelles à ce sujet. Il vaut la peine de rappeler ici le passage célèbre de la relation qu'il écrivit de son 3^e voyage (1498) au cours duquel il toucha l'Amérique du sud dans la région du golfe de Paria et de l'embouchure de l'Orénoque :

« Je ne soutiens pas que le paradis terrestre ait la forme d'une montagne escarpée, telle que la décrivent ceux qui en ont écrit. Je dis seulement qu'il se trouve sur le sommet, là où j'ai dit que j'imaginais comme un tétin sur la poire. Je crois que lorsqu'on s'y dirige, on commence à monter insensiblement, bien longtemps avant d'y arriver. Je crois aussi,

comme je l'ai dit, que personne ne pourrait arriver au sommet ; et bien que la distance en soit très grande, je pense que cette eau pourrait fort bien descendre de là, pour arriver jusqu'ici où elle forme ce lac (le golfe de Paria).

Tout ceci nous fournit des indices très clairs sur la proximité du paradis terrestre. En effet sa situation est d'accord avec l'opinion de tous (les) saints et bons théologiens. Les signes qu'on en aperçoit sont aussi concordants. Je n'avais jamais lu ni entendu dire qu'une aussi grande quantité d'eau douce pouvait se maintenir ainsi au milieu d'eau salée et en contact avec elle. La température extrêmement douce contribue aussi à le faire croire. Et si jamais ce fleuve (l'Orénoque) ne sort pas du paradis, cela semblera sans doute encore plus merveilleux; car je ne pense pas qu'on ait vu dans le tout le monde un autre fleuve aussi grand, ni aussi profond. » (Œuvres, Paris, Gallimard, 1961, pp. 233-235)

Commentant les Œuvres du grand découvreur et notamment le passage qu'on vient de lire, Alexandre Cioranescu écrit avec raison : « Colomb... croit comme un homme du Moyen Age, c'est-à-dire qu'il croit tout, sans discernement, sans distinguer entre une opinion et un article de foi. Sa croyance n'est pas seulement un sentiment religieux, mais aussi une méthode qui s'applique indistinctement à tous les domaines de l'esprit : il croit au paradis terrestre comme il croit à l'autorité des anciens, à la production de l'or par l'effet des rayons du soleil, à la montagne d'eau qui forme le nombril de la terre ou aux récits de Marco Polo ».

L'important à retenir pour nous ici est que Christophe Colomb croyait fermement à l'existence prolongée du paradis terrestre, qu'il le situait à une grande hauteur, dans une région de climat agréable et y voyait la source d'une quantité énorme d'eau douce. Reproduisant le texte du grand « amiral », Bartolomé de Las Casas s'efforça à son tour de justifier une telle conception et abonda dans le sens de Christophe Colomb. Celui-ci, écrivit-il, n'a pas exprimé à ce sujet une opinion « déraisonnable ». Il s'est appuyé au contraire sur des motifs « probables et sérieux ». Au terme d'une longue discussion, Bartolomé pouvait donc déclarer « Finalement, il faut conclure que le lieu du paradis terrestre est situé à l'endroit le plus élevé de toute la terre et dépasse toutes les autres montagnes, si hautes qu'elles soient. Les eaux du déluge ne purent l'atteindre... ».

Encore au XVIII^e siècle, un attardé, un certain Pedro de Rates Hanequim, qui avait vécu 26 ans au Brésil, affirma que le paradis terrestre existait toujours — au Brésil précisément —, que l'arbre du bien et du mal y subsistait, et que l'Amazone et le San Francisco sont deux des quatre fleuves paradisiaques. Adam avait donc été créé par Dieu en Amérique, d'où il était passé à pied sec à Jérusalem, la mer s'étant ouverte pour lui comme pour les Hébreux fuyant l'Egypte. Quant au déluge, il n'avait pas atteint le Brésil.

Hanequim, d'origine hollandaise et sans doute juive, mélangea ces affirmations à des doctrines hérétiques et fut impliqué dans un complot. Il fut condamné à mort et périt sur le bûcher. Le paradis terrestre s'envolait-il en fumée?

Dans le sillage des entretiens de l'année universitaire 1989-1990, on montrera ensuite que le discours sur le jardin d'Eden ne s'est pas essoufflé avec la leçon de réalisme donnée par les voyages de découverte. Au contraire, les commentaires de la Genèse et la production littéraire sur le paradis terrestre seront plus fournis que jamais à l'époque de la Renaissance et à l'âge classique.

J.D.

CONFÉRENCES

M. Delumeau a donné des conférences a) en France, à Autun, Avignon, Bourg-la-Reine, Calais, Clermont-Ferrand, Eaubonne, Gif-sur-Yvette, La Baule, Laval, Meaux, Menton, Paris, Rennes, Taizé et Vannes; b) à l'étranger à Louvain-la-Neuve et Mons, Barcelone et Madrid, Florence et Rome.

PUBLICATIONS

- L'Aveu et le pardon. Les difficultés de la confession, Paris, Fayard, 1990.
- Histoire des pères et de la paternité (en France de la Renaissance à nos jours), co-dir. avec D. Roche, Paris, Larousse, 1990.
- Historia do medo no Ocidente, trad. portugaise de La Peur en Occident, São Paulo, 1989.
- Civilizacija Renescanse, trad. serbo-croate de La Civilisation de la Renaissance, Novi-Sad, 1989.
- Sin and Fear, trad. américaine du Péché et la peur, New York, St. Martin's Press, 1990.
 - L'Allume di Rome, trad. italienne de L'Alun de Rome, Rome, 1990.